

Médecins :

Dr MADAY : 02.96.86.39.86
Dr BROC : 02.96.88.09.28

① Du samedi au dimanche soir :
le 15 ou 112 (mobile)

Cabinets Infirmiers

A domicile ou au cabinet sur RDV
-Plévenon : 09.62.68.61.38.

Thomas NASCIMBENI-PREVOST
1, Rue du Freschet,
-Fréhel bourg : 02.96.41.59.94
C.BLANCHETEAU, D. HERVE,
F. URIÉN

- Pléhérel Plage : 02.96.41.55.79
M. BRETON et S. DENOUAL

Numéros d'urgence :

-danger immédiat : 17

-violences sur les enfants : 119

-violences conjugales : 3939

Pompes funèbres, transport de corps

24/24h, chambre funéraire

Entreprise GUILLEMETTE

☎ 02.96.41.30.21 ou

☎ 06.88.31.56.04

Ambulances du littoral

02.96.72.15.66

Taxi du Cap:

02.96.72.32.32 ou 02.96.41.40.09

Arvorek taxi (TPMR : mobilité

réduite) ☎06.16.97.53.06

Services Urgence :

POMPIERS ☎ le 18,

(Portable le 112)

SAMU ☎ le 15 - POLICE ☎ le 17

PHARMACIE de garde ☎ 32 37

Secours en mer :

-Depuis le littoral : ☎ 196

-En mer : radio VHF : canal 16

Imprimeur – gérant : Hervé VAN PRAAG

Siège social : Mairie de Plévenon.

☎02.96.41.43.06.

Mail :

mairie.plevenon.caprehel@wanadoo.fr

-Heures d'ouverture de la mairie :

Lundi-Mardi-Jeudi-Vendredi : 9h-12h et

14h-16h30.

Samedi : 10h-12h. Fermée le mercredi.

N°59
JEUDI 6 OCTOBRE 2022

LE MOT DU MAIRE

Chers Plévenonnais, Chères Plévenonnaises,

Le jeudi 29 septembre dernier s'est tenue, à la salle des fêtes, la réunion publique relative à l'avenir du Cap Fréhel et en particulier le devenir du phare. Je tiens à remercier les nombreux participants. Il a été dénombré une centaine de personnes ce qui prouve le fort intérêt porté par les habitants de la commune à cet élément incontournable de notre territoire et de notre patrimoine commun.

Après quelques mots d'introduction, Monsieur Marc LEMARIE, adjoint au patrimoine, a présenté à l'assistance la feuille de route établie par l'équipe municipale afin d'exposer le plus clairement possible les objectifs fixés pour l'avenir en terme de mise en valeur et de protection du site ainsi que de la place que doivent prendre les Plévenonnais dans la prise des décisions à venir.

Suite à cette présentation, un échange très constructif s'est déroulé et nous avons tenté de répondre avec le maximum de clarté aux interrogations légitimes des Plévenonnais présents à cette réunion. Il a été notamment question des problèmes de gouvernance et, du souhait des habitants et de la municipalité, du devenir décisionnaire sans toutefois occulter les autres partenaires participant activement à la gestion actuelle de ce site.

En conclusion, le projet ne demande qu'à évoluer. Tous les avis seront entendus et, par conséquent, les Plévenonnais, comme certains l'ont déjà fait, sont invités à faire part de leurs idées ou réflexions par le biais de la mairie afin de faire évoluer ce projet grâce à la collaboration de tous.

L'accès aux PMR reste un élément important pour l'accessibilité du site. Une remarque a été faite sur l'absence totale de considération des personnes à mobilité réduite ou, le cas échéant, inexistante pour certaines personnes. Tout ne pourra peut-être pas se faire, mais nous pensons que la limite de la Fauconnière reste un objectif défendable. Cela permettrait, en effet, l'accès au phare en terme de bâtiment (sans extrapoler sur l'accès en plateforme panoramique du haut du phare) ainsi que sur un point de vue à plus-value naturelle et ornithologique.

La tour Vauban est un triste constat actuel que nous espérons provisoire (qui dure néanmoins depuis un temps trop long). Et quid des travaux supplémentaires qui ne seront que la conséquence d'une inaction trop longue.

L'aménagement prévu sur le bâtiment du phare aura pour effet de retenir les visiteurs plus longtemps sur site et donc de saturer plus facilement le parking existant, du moins en saison. A cela, un étalement possible de la "charge touristique", sur les mois hors juillet/août, peut avoir des conséquences positives. Par ailleurs, (à terme) pourquoi ne pas mettre en place des navettes gratuites au départ de Plévenon (Parking des camping-cars), pendant les heures de grande influence.

Hervé Van Praag, maire de Plévenon.

Bénévoles : Nous recherchons des bénévoles pour le transport des personnes isolées de Plévenon. (Courses, pharmacie, etc...). Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous inscrire à l'accueil de la mairie de Plévenon.

Dépôt de pain en mairie : Du jeudi 6 au jeudi 20 octobre sauf mercredi et dimanche.

Indice de fermage 2022 : L'indice de fermage, qui détermine le loyer des terres nues et des bâtiments d'exploitation agricole, pour 2022, est de **110,26** selon l'arrêté du 13 juillet 2022. L'indice progresse de 3,55% par rapport à la campagne précédente.

Travaux électriques : Le stationnement et la circulation, sauf riverains, sont interdits du 3 au 22 octobre 2022, allée de Guyan ainsi que rue de la Latte.

INFORMATIONS MUNICIPALES

Route du Rhum du dimanche 6 novembre 2022 : Les dispositifs d'accès au cap, aux parkings et de sécurité seront précisés dans le prochain journal communal.

Prochain conseil municipal : Le jeudi 13 octobre 2022 à 19h30

DINAN AGGLOMERATION

DINAN
AGGLOMERATION

Rencontre de l'emploi : A la recherche d'un emploi, d'un stage, d'un apprentissage, d'une formation ou d'une nouvelle orientation : venez rencontrer les entreprises et les organismes de formation de votre territoire : le 15 octobre de 9h à 13h à la salle du Clos Gastel à Dinan. Apportez votre CV. Plus d'infos sur : www.dinan-agglomeration.fr.

Modification n° 2 du PLUI :

L'enquête publique se déroulera sur le territoire de Dinan Agglomération pour une durée de 32 jours, soit du vendredi 14 octobre 2022, 9h00 au lundi 14 novembre 2022, 17h30.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier sera consultable :

- sur le site Internet de Dinan Agglomération, rubrique «Modification du PLUiH» <http://www.dinan-agglomeration.fr/Urbanisme-habitat-mobilite/Urbanisme/Modification-du-PLUiH>
- sur support papier et sur un poste informatique dans les lieux d'enquête publique indiqués ci-après, aux jours et heures d'ouverture au public :

- * Siège de Dinan Agglomération : 8 Boulevard Simone Veil, 22100 DINAN
- * Mairie de Caulnes : 10 rue de la Ville Chérel, 22350 CAULNES
- * Maison intercommunale de Matignon : Rue du chemin vert, 22550 MATIGNON

La Commissaire Enquêtrice, Marie-Jacqueline MARCHAND, se tiendra à la disposition du public dans les différents lieux d'enquête publique, aux jours et horaires précisés ci-après :

- 1- Le vendredi 14 octobre, de 9h00 à 12h00 au Siège de DINAN AGGLOMERATION
- 2- Le vendredi 28 octobre, de 14h00 à 17h00, à la Maison intercommunale de MATIGNON
- 3- Le mercredi 9 novembre, de 14h00 à 17h30, à la Mairie de CAULNES
- 4- Le lundi 14 novembre, de 14h00 à 17h30 au Siège de DINAN AGGLOMERATION

Pendant toute la durée de l'enquête publique, le public pourra formuler ses observations, propositions ou questions dans les conditions suivantes :

- par voie postale, toute correspondance relative à l'enquête devra être adressée à Madame la Commissaire Enquêtrice de la modification n°2 du PLUiH – Dinan Agglomération – 8 Boulevard Simone Veil – CS 56357 – 22106 DINAN Cedex.
- par voie électronique, les observations et propositions pourront être déposées dans le registre numérique dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/4234> ou par courriel à l'adresse plui@dinan-agglomeration.fr
- par écrit aux jours et horaires d'ouverture au public de chacun des lieux d'enquête, directement dans les registres d'enquête,
- par écrit et par oral, auprès de la Commissaire Enquêtrice lors de ses permanences .

Pour rappel, cette nouvelle modification ne permet toujours pas de faire évoluer des parcelles classées en zone AI, Nr ou NI pour les rendre constructibles.

Il est important de signaler avant 17h30 le 14 novembre si vos demandes n'ont pas été prises en compte de manière satisfaisante. Cette phase d'enquête peut également permettre de formuler de nouvelles demandes, entrant dans le champs de cette modification.

Catherine Blanchard reste à votre disposition tous les vendredis après midis, sur rendez vous, pour vous aider à cette occasion.

SISM : La thématique des Semaines d'Information sur la Santé Mentale 2022 : l'environnement immédiat de chacun (le logement), l'environnement plus large (l'aménagement des communes), l'environnement plus lointain encore (notre planète et la crise écologique actuelle). La crise sanitaire et les confinements successifs ont révélé à quel point la qualité de notre logement était un déterminant majeur de notre santé mentale . L'aménagement des communes contribue au bien-être des populations.

DINAN AGGLOMERATION (suite)

Enfin, la prise de conscience des enjeux liés au réchauffement climatique peut affecter la vie quotidienne des personnes qui sont engagées dans la transition écologique. « Pour ma santé mentale, agissons pour notre environnement ». Retrouvez toutes les infos et animations sur les SISM à Dinan : <https://www.dinan-aggglomeration.fr/> et sur les SISM en France : <https://www.semaines-sante-mentale.fr/>

GRAND SITE CAP FREHEL CAP D'ERQUY

Exposition sur l'école des Sœurs de Plévenon « 100 ans d'histoire d'histoires » :

Visitez la nouvelle exposition réalisée avec les habitants sur l'histoire de l'école des Sœurs de Plévenon, inaugurée à l'occasion des 3 ans du label Grand Site du 24 septembre dernier, avec plus de 300 visiteurs. Cette exposition « 100 ans d'histoire d'histoires » est proposée dans le bâtiment du siège du grand Site, anciennement lieu de l'école. Divers objets de l'époque sont présentés et permettent de se replonger dans la classe. Cette école a vu 4 générations d'enfants d'une même famille. Sauriez vous reconnaître les visages sur les anciennes photos de classe? Les anciens élèves et habitants sont toujours invités à témoigner, à l'occasion d'un film ou sur papier. Exposition visible du lundi au vendredi de 10h à 17h jusqu'au 4 novembre. Entrée libre - 18 rue Notre Dame à Plévenon. Renseignements au 02.96.41.50.83.

DINAN CAP FREHEL TOURISME

Fermeture de l'office de tourisme de Plévenon pour la saison estivale, vendredi 30 septembre à 12h30. Réouverture en avril 2023.
Ouverture exceptionnelle de l'office de tourisme pendant la journée de la « Route du Rhum », le dimanche 6 Novembre 2022.

PRÉFECTURE DES COTES D'ARMOR

Avis d'enquête publique : Il sera procédé à une enquête publique en vue de l'établissement des servitudes radioélectriques contre les perturbations électromagnétiques et les obstacles liés aux centres radioélectriques ainsi qu'aux faisceaux hertziens des communes du département. L'enquête est ouverte depuis le lundi 26 septembre. Elle se terminera le vendredi 14 octobre 2022. (arrêté disponible en mairie ou sur le site <http://ww.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>).

Avis d'enquête publique : Il sera procédé à une enquête publique en vue de l'autorisation d'exploitation de cultures marines. L'enquête, ouverte depuis le 19 septembre se terminera le 19 octobre 2022. (arrêté disponible en mairie ou sur le site <http://ww.cotes-darmor.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques>).

DDTM : L'arrêté définissant le programme d'actions volontaires visant à diminuer les flux de nitrates et les risques de fuites d'azote contribuant à la prolifération des algues vertes de la baie de la Fresnay en application notamment de l'article L.211-3 du code de l'environnement et de l'article R.114-1 du code rural et de la pêche maritime est disponible en mairie aux heures d'ouverture.

COMMERCES

Boucherie Dalibot: Le magasin sera fermé pour congés du 28 septembre au 13 octobre inclus. Réouverture le vendredi 14 octobre.

Cap'Coiffure : Le salon de coiffure a changé de numéro de téléphone. Pour tous contacts, composez le 09.79.21.63.67.

Aux Délices du Pain et Aux délices des Caps : Vos boulangeries seront fermées pour congés du mercredi 5 octobre au jeudi 20 octobre 2022 inclus. Réouverture le vendredi 21 octobre à 7h30. Toute l'équipe des Délices vous remercie de votre compréhension et votre fidélité. A très vite!

La Ferme du Buisson de Fréhel : Vous informe que sa prochaine vente de bœuf, « certifié bio », aura lieu le 4 novembre. Inscription avant le 26 octobre. Colis de 7, 12, 15 ou 20kg. Assortiment de tous les morceaux mis sous vide. Infos et réservation : 06.81.29.24.29. ou remyault@orange.fr

ASSOCIATIONS

Repas dansant (classe 2) : Au restaurant l'Attraction à Saint-Alban, le samedi 26 novembre à 20h. Menu 41€ : Kir pétillant et amuse bouche, feuilleté forestier, cuisse de canette confite, fromages, salade, tarte fine et son caramel, café et vins. Réservation par téléphone : Maryse : 06.74.58.44.87 (le soir) ou Paule au 07.69.42.83.55 (le soir). Puis envoyez vos chèques de réservation qui seront déposés après le repas. Réponse avant le 31 octobre. Ambiance assurée.

ASSOCIATIONS (suite)

Les p'tits potes : L'association les P'tits Potes organise son assemblée générale, en séance plénière, le samedi 15 octobre 2022, à partir de 16h30 dans la salle des fêtes de Plévenon. N'hésitez pas à venir nous rejoindre pour rencontrer nos équipes et voir nos différents projets. Un pot de l'amitié sera offert à 18h30.

Amicale Laïque Fréhel/Plévenon : Organise une vente à emporter afin de financer les projets de l'école. Au menu : Tartiflette - salade au prix de 8.50€ (repas préparé par le restaurant « O'Sables »). Les repas seront à retirer le vendredi 21 octobre sous le préau de l'école à partir de 16h30. Merci de réserver avant le 18 octobre au 06.23.38.27.11.

Don du sang : La prochaine collecte de sang aura lieu, à la salle polyvalente de Plurien, le lundi 31 octobre de 14h15 à 18h45.

Association de Tai Chi Taoïste Matignon-Plébouille : Reprise des cours d'initiation pour les débutants. N'hésitez pas à nous rejoindre quelque soit votre âge et votre état de santé. Renseignements au 02.96.41.20.90. ou sur taoist.fr. Les classes se déroulent dans une ambiance conviviale et non compétitive à la salle des fêtes de Matignon, le jeudi de 18h30 à 19h00 et à la salle des fêtes de Plébouille, le mercredi de 11h00 à 12h00.

Ma ville en Rose : TOUS UNIS CONTRE LE CANCER. Dans le cadre de la campagne Octobre Rose, 12 événements forts vont être proposés sur la commune de Saint Cast Le Guildo. RDV dès le 2 octobre 2022 pour une randonnée pédestre de 4 ou 8 kms. Suivront, au fil du mois, des goûters littéraires, tournoi sportif, chants marins, distribution de roses sur les marchés de Saint-Cast et Matignon, etc... En point d'orgue à la salle d'Arvor : la projection du film « Elles dansent » le mardi 25 octobre. Nombreuses animations le mercredi 26 octobre pour une journée de rencontres et d'échanges autour d'ateliers de sensibilisation avec exposition photos et paroles de femmes. Tout le programme sur le site : ww.comite-des-fetes-saintcastleguildo.fr/content/108-octobre-rose

Accompagnement et prévention en addictologie : Parents dans un monde d'écrans. Cycle de conférences en ligne, le jeudi de 18h à 19h, du 10 novembre au 8 décembre 2022.

La thématique des usages des écrans vous intéresse ou vous voulez partager votre vécu avec d'autres parents, assister au cycle de conférences-débats animée par l'association Douar Nevez « Parents dans un monde d'écrans ». Programme de ces visio-conférences :

- Le 10 novembre : Introduction générale, les bases de compréhension de l'intérêt des jeunes pour les écrans
- Le 17 novembre : les jeux vidéo, bénéfices et inconvénients
- Le 24 novembre : Les réseaux sociaux, bienfaits et risques
- Le 01 décembre : L'accompagnement parental en pratique
- Le 08 décembre : Idées et outils pour faire des écrans autrement

Intervenants Guillaume Jegousse, coordinateur du service prévention-formation, Laurent Pommereuil, chargé de projet en prévention. Limité à 100 participants par séance. Inscription obligatoire sur le lien Suivant : <https://us06web.zoom.us/join/register/tZltdOGprTOPH9PldsNN7buypJ4GrdQR3BEN>



Douar Nevez
Centre de Soins,
d'Accompagnement
et de Prévention
en Addictologie



Prévention 2.0
PREVENTION DES USAGES DES ÉCRANS
DES YOUNG DIGITAL NATURES
www.ecranaddic.com/prevention20

MSA d'Armorique : organise le concours « Appel à Projets Jeunes : Mieux vivre en milieu rural » visant à soutenir les projets collectifs des jeunes de 13 à 22 ans. L'objectif du concours est d'encourager la réalisation de projets par des jeunes résidents en milieu rural afin qu'ils contribuent à l'animation de leur commune. Les actions devront se dérouler sur le département et concerner une thématique dans les domaines de la culture, la citoyenneté, l'économie sociale ou la solidarité. Le cahier des charges ainsi que le dossier de candidature sont téléchargeables sur le site de la MSA d'Armorique www.armorique.msa.fr dans la rubrique : [Votre MSA/Événements/La MSA et les jeunes](#). (Retour des dossiers pour le 1er décembre 2022). Vous pouvez récupérer le règlement et votre dossier de candidature auprès de votre MSA.

Contacts pour plus de renseignements : Annie Bertrand : 06.73.98.17.57, Sandrine Marc : 06.85.07.56.85, Jean-Paul Jaffrès : 06.72.87.13.58.

DIVERS

Emploi : Auxiliaire de vie, expérimentée propose ses services les lundis, mardis, jeudis et vendredis en journée uniquement (aide à la toilette, aide aux repas, courses, ménage et repassage). Secteur Erquy, Plurien, Fréhel, La Bouillie, Pléneuf-Val-André. Chèque Emploi Service/Césu déductible des impôts. Contact : 06.43.07.09.16.

Gendarmerie Nationale de Dinan : Portes ouvertes le 12 octobre de 14h à 17h à l'esplanade de la Résistance à Dinan. Stands métiers, démonstrations, recrutements. Plus d'infos : Gendarmerie Dinan, 1 boulevard de Lugo 22100 Dinan 02.96.39.84.43. ou cgd.dinan@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Donne : Vélo femme à Plévenon. Contact : 06.60.89.48.07.

A vendre : Appareils photo argentique (Kodak Instamatic Pocket 200, Kodak Instamatic Camera, Fujifilm Fotonex 10, Dacora Dignette L, Photax, Fexmatic. Contact : 06.08.41.68.99.